

1 jour	7 heures	INTER ou INTRA	Délais d'accès 15 jours minimum avant le début de l'action
---------------	-----------------	----------------	--

COMPETENCES

- PREV-RC-1erDEG-OPE - C01 - Identifier les risques liés aux interventions sur les sites
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C02 - Se protéger contre les risques présentés par les produits chimiques et les installations
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C03 - Respecter les consignes dans le travail
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C04 - Appliquer les mesures mises en place pour prévenir les risques dus à la coactivité
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C05 - Communiquer et réagir convenablement en cas de dysfonctionnement
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C06 - Adopter le bon comportement en cas d'accident
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C07 - Avoir un comportement responsable dans le travail au quotidien
- PREV-RC-1erDEG-OPE - C08 - Répondre à l'obligation de formation, pour les entreprises extérieures (France Chimie)

PUBLIC VISE

- Personne manipulant des substances ou préparations dangereuses telles que définies dans le code du travail, ou travaillant dans un lieu où elles sont stockées ou utilisées.
- Représentants du personnel au CSE, délégués du personnel, encadrement destiné à suivre la formation de 2^{ème} degré.
- Personnel d'entreprises extérieures appelé à intervenir sur un site chimique ou pétrochimique type site industriel

Note: Cette formation obligatoire issue du Code du Travail ne constitue pas l'habilitation N1 du référentiel DT40 de France CHIMIE.

PRE-REQUIS

Aucun

PARTICIPANTS : Max : 10 personnes



Nous nous assurons que nos prestataires de location de salles de formation répondent aux normes d'accessibilité P.M.R.

CADRES / TEXTE(S) REGLEMENTAIRE(S)

- Risque chimique : articles R4412-38 et 39 du code du travail.
- Formation à la sécurité : articles L4141-2 et 4, R41413 et R4141-13 du code du travail.

PROFIL FORMATEUR

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection, PowerPoint projetée alternant vidéo et diapositives sur la conduite à tenir, illustration claires et synthétiques facilitant la compréhension et la mémorisation.
- Lieu de formation : Directement dans votre établissement en cas de formation intra-entreprise. Nous privilégions cette méthode pour adapter la formation à l'établissement. En centre de formation en cas de formation inter-entreprise.

MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur pour projection, tableau papier ou effaçable. fiches de données de sécurité (FDS), notices de poste, et document unique d'évaluation des risques de l'établissement.
- Pour les apports pratiques : agents chimiques dangereux utilisés dans l'établissement, équipement de protection individuels et collectifs, notice des équipements, procédures et matériels d'intervention en cas d'incident ou d'accident.
- EPI Equipement de protection individuel
- Extincteurs
- Matériel de mise en situation

- En cas de formation dans notre centre, ces moyens sont à notre charge. En cas de **formation intra-entreprise**, ils doivent être **garantis par l'employeur** des bénéficiaires. Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation sans quoi **la formation ne pourra pas avoir lieu**.
- Remise d'un fascicule qui reprend l'intégralité de la formation. Les diapositives issues du support projeté sont reprises dans le livret de formation.



PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE - 1er DEGRÉ - OPÉRATEUR

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître les principes fondamentaux de la prévention du risque chimique selon le code du travail.
- Identifier les risques liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) :
 - Effets sur la santé.
 - ACD classés Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR).
 - Atmosphères inertes.
 - Risques d'incendie et d'explosion.
- Interpréter les pictogrammes de sécurité des ACD, compréhension de l'étiquetage des produits et des Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Comprendre les mesures de protection organisationnelles et individuelles.
- Appliquer les mesures générales à prendre en cas d'incident, d'accident et les mesures définies par l'entreprise le cas échéant.
- Mettre en œuvre un secours adapté en cas d'exposition à un ACD.
- Exploiter les FDS et l'étiquetage des ACD de l'établissement.
- Identifier les produits et mesures de protection correspondantes.
- Mettre en œuvre les consignes spécifiques, les matériels d'intervention prévus en cas d'accident et les équipements de protection individuelle.

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique (quizz en ligne accessible via le smartphone de l'apprenant).
- Evaluation formative théorique par questionnement oral.
- Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation et certificat de réalisation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- Recommandation tous les 3 ans
- Obligatoire pour obtenir l'habilitation sécurité des entreprises extérieures N2 ou risques chimiques N2

